



présent Ciel

L'heβδο du doyenné de Giromagny – Rougemont-le-Château

31 octobre 2021 # 96

Chers amis,

il fut reproché ces derniers jours le peu de réactions des évêques suite au rapport « Sauvé » sur les abus sexuels dans l'Église. Ce retard n'est en fait dû qu'au calendrier propre de la Conférence des évêques de France. Leur assemblée plénière va débiter à Lourdes ce mardi 2 novembre. Elle a été augmentée d'un jour pour qu'ils puissent se consacrer davantage à cette question.

Soyons assurés que nos évêques prennent extrêmement au sérieux l'ampleur des horreurs qui furent dévoilées par ce rapport et qu'ils sauront prendre les mesures nécessaires pour que de tels crimes ne puissent jamais se reproduire au sein de notre Église. Vous pourrez suivre sur le site de l'Église de France (eglise.catholique.fr) le déroulement de l'assemblée plénière et accéder aux différents communiqués jour après jour.

Prions l'Esprit Saint pour qu'il vienne inspirer nos évêques et leur donner la lucidité nécessaire durant cette semaine qui débute, si cruciale pour notre Église en France.

En union de prière

Fraternellement

Père Yann, votre Doyen

Dimanche 31 octobre 2021, 31^e dimanche du Temps Ordinaire

Lectures de la messe

Première lecture (Dt 6, 2-6)

Moïse disait au peuple : « Tu craindras le Seigneur ton Dieu. Tous les jours de ta vie, toi, ainsi que ton fils et le fils de ton fils, tu observeras tous ses décrets et ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, et tu auras longue vie. Israël, tu écouteras, tu veilleras à mettre en pratique ce qui t'apportera bonheur et fécondité, dans un pays ruisselant de lait et de miel, comme te l'a dit le Seigneur, le Dieu de tes pères. Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'Unique. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur. »

Psaume (Ps 17 (18), 2-3, 4, 47.51ab)

Je t'aime, Seigneur, ma force : Seigneur, mon roc, ma forteresse, Dieu mon libérateur, le rocher qui m'abrite, mon bouclier, mon fort, mon arme de victoire ! Louange à Dieu ! Quand je fais appel au Seigneur, je suis sauvé de tous mes ennemis. Vive le Seigneur ! Béni soit mon Rocher ! Qu'il triomphe, le Dieu de ma victoire, Il donne à son roi de grandes victoires, il se montre fidèle à son messie.

Deuxième lecture (He 7, 23-28)

Frères, dans l'ancienne Alliance, un grand nombre de prêtres se sont succédé parce que la mort les empêchait de rester en fonction. Jésus, lui, parce qu'il demeure pour l'éternité, possède un sacerdoce qui ne passe pas. C'est pourquoi il est capable de sauver d'une manière définitive ceux qui par lui s'avancent vers Dieu, car il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur. C'est bien le grand prêtre qu'il nous fallait : saint, innocent, immaculé ; séparé maintenant des pécheurs, il est désormais plus haut que les cieus. Il n'a pas besoin, comme les autres grands prêtres, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses péchés personnels, puis pour ceux du peuple ; cela, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même. La loi de Moïse établit comme grands prêtres des hommes remplis de faiblesse ; mais la parole du serment divin, qui vient après la Loi, établit comme grand prêtre le Fils, conduit pour l'éternité à sa perfection.

Évangile (Mc 12, 28b-34)

En ce temps-là, un scribe s'avança vers Jésus pour lui demander : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Jésus lui fit cette réponse : « Voici le premier : Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Et voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là. » Le scribe reprit : « Fort bien, Maître, tu as dit vrai : Dieu est l'Unique et il n'y en a pas d'autre que lui. L'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, vaut mieux que toute offrande d'holocaustes et de sacrifices. » Jésus, voyant qu'il avait fait une remarque judicieuse, lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. » Et personne n'osait plus l'interroger.

Le commandement de l'amour

Quoi de plus normal et habituel au premier abord que d'évoquer l'amour ce dimanche puisque celui-ci se situe au cœur du message chrétien et pourtant il n'est pas question d'en parler de façon poétique et sentimentale... L'amour est liée à la Loi. L'amour est présenté comme un commandement. Nous n'envisageons pas souvent l'amour par ce prisme alors même que c'est bien ainsi qu'il se présente dans le sacrement du mariage. Quand deux personnes se présentent à l'Église et demandent le mariage, elles ne viennent pas faire reconnaître un état de fait mais elles décident de s'engager l'une envers l'autre sous le regard et avec l'aide de Dieu. Le mariage n'est pas la célébration de l'amour. Il est le moment du choix. Lors de ce sacrement, les personnes ne sont pas là parce qu'elles s'aiment mais parce qu'elles choisissent de s'aimer. Elles choisissent d'ancrer leurs sentiments par un engagement qui rendra l'amour durable. Elles renoncent à un amour qui serait enfant de Bohème, qui ne connaîtrait jamais de loi. L'amour, en christianisme, ne correspond pas à l'effeuillage de la marguerite, à un vague sentiment qui irait et viendrait au gré des humeurs de l'instant. Oui ! L'amour en christianisme est un commandement qui unifie tout l'être et le rend durable.

Le peuple d'Israël reçoit le commandement d'aimer le Seigneur de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force. Chaque jour encore aujourd'hui les Juifs reprennent dans leur prière cet extrait du livre du Deutéronome que la liturgie de ce dimanche nous livre. L'amour que le Seigneur demande et attend de son peuple repose sur le souvenir et la promesse, sur le passé et le futur. C'est au nom des hauts faits de Dieu et de sa fidélité dans l'histoire du peuple d'Israël que l'amour repose. C'est au nom de la promesse de Dieu d'être toujours avec son peuple que cet amour peut se déployer et durer.

Jésus va encore plus loin dans la page d'Évangile de ce dimanche. L'amour de Dieu est bel et bien le premier commandement, celui qui conditionne tout le reste de la Loi mais cet amour se déploie, trouve sa forme d'expression dans l'amour du prochain et dans l'amour de soi-même. Le scribe qui l'a questionné s'éveille au point de vue de Jésus. L'amour de Dieu et sa vérification dans l'amour du prochain valent mieux que toute offrande d'holocaustes et de sacrifices. Le culte, comme la Loi ailleurs dans l'évangile de Marc, sont questionnés par Jésus qui nous met en garde contre l'idolâtrie. Le culte et la Loi peuvent devenir des idoles s'ils sont pratiqués sans amour, en oubliant que c'est à quelqu'un que l'on s'adresse et que c'est à quelqu'un que nous voulons obéir et suivre en toute confiance. Le culte et la Loi peuvent se révéler des lieux de marchandage quand on y entre en pensant uniquement à soi, à son propre salut, à ses propres petits intérêts. L'amour appelle la gratuité dans la relation. L'autre que j'aime n'est pas aimé parce qu'il m'est utile ou que j'en ai besoin. Il est aimé pour lui-même, gratuitement, sans rien attendre en retour. La gratuité dans la relation conditionne l'amour véritable.

Jésus nous appelle à l'obsession de l'amour. N'oublions jamais que nous sommes appelés à aimer de manière inconditionnelle avant de poser le moindre de nos actes pour éviter que la colère, la haine ou d'autres sentiments négatifs ne viennent prendre le dessus sur nos gestes et nos paroles. Notre amour envers Dieu, envers les autres, envers nous-mêmes, est une réponse d'amour à son amour. Le Seigneur nous a aimé le premier et nous appelle à l'aimer à travers nos frères. Sur la Croix, Dieu révèle la plénitude de l'amour. Quand il nous dit « Je t'aime ! », il nous dit : « Je te préfère à moi-même ! Je te préfère à ma propre vie ! » Saurons-nous lui répondre à la hauteur de son amour ?

Père Yann



Kahina Bahloul, *Mon islam, ma liberté*

Éditions Albin Michel – mars 2021 – 208 pages – 19€

S'appuyant sur une remarquable connaissance des grands penseurs musulmans, l'auteure de cet ouvrage présente l'histoire théologico-politique complexe de l'Islam depuis ses origines jusqu'à nos jours. Elle souligne le foisonnement d'idées qui a longtemps prévalu jusqu'à la « prise de pouvoir » des Frères musulmans et l'enfermement de la pensée qui s'en est suivi.

Kahina Bahloul est née en 1979, l'année où Khomeiny instaurait en Iran un pouvoir religieux intolérant. Cette femme franco-algérienne pratique et propose un islam libéral à l'opposé de toutes les tendances extrémistes et réactionnaires que l'on voit se multiplier dans le monde chez les sunnites comme chez les chiites. Vivant aujourd'hui en France après une enfance en Kabylie, Kahina Bahloul hérite de la culture berbère de son grand-père marabout, mais aussi d'une proximité avec des ascendants juifs et chrétiens. Elle est la première femme occupant une fonction d'imame en France, elle prêche et dirige aujourd'hui la prière dans une mosquée de la région parisienne.

Dans son livre, l'auteur met en valeur un islam inspiré de la philosophie et de la spiritualité du soufisme. Elle s'appuie sur les maîtres, penseurs et mystiques soufis, en particulier Ibn Arabi et ses disciples parmi lesquels un certain Abd El Kader. Elle rappelle que ce dernier s'appuyait sur le Coran pour résister à la colonisation française. Elle défend un islam de liberté et d'égalité pour tous, hommes et femmes à égalité. Elle préconise le respect de toutes les religions dès lors qu'elles proclament le Dieu unique. Son islam, à l'évidence, est totalement compatible avec les principes républicains de son pays d'adoption.

La lecture de cet ouvrage n'est pas toujours aisée, pas plus que ne le sont l'abord du Coran ou l'abord de la Bible. Mais tous ces livres méritent un effort de la part des croyants et particulièrement des chrétiens au XXI^e siècle.

Michel Vidal (baptises.fr)